Réunion de Coordination

Ordre du Jour

1. Tour de table (à valider en début de séance)
2. Introduction (débats)
3. Débat sur fonctionnement coordination (à amender selon les débats)
	* Charte ou RI
	* Composition d’un bureau
	* Compte rendu
	* Commissions
	* RP
	* CSSCT
	* DSC
	* Remplacement des mandats
	* Share point
	* Aide juridique
	* Déplacements
4. Développement (à amender selon les débats)
	* Communications
	* Mi-temps pour développement
	* Diffusions
	* Tracts
	* Formations
	* Adhésions
5. Soutien aux élu-es…préparer les absences de David, Christian, Aurélie et Elodie. (à amender selon les débats)
6. **TOUR de TABLE**
7. **INTRODUCTION**

Nous avons un véritable problème de fonctionnement.

Encore plus depuis la mise en place des CSE (Comité Social Economique) qui mettraient les élu-es du CSE de la DOGSE, les membres des CSSCT et RP des Unités de la DOGSE en conflit avec la philosophie des textes adoptés lors du dernier Congrès Fédéral SUD d’ALLEVARD.

*-****Article SD.4.2 page 13****: «Le temps passé en multiples réunions de « dialogue social » par nos élu-es et mandaté-es se fait trop souvent au détriment des réunions internes au syndicat et du dialogue avec les salarié-es. C’est un véritable danger pour notre syndicalisme puisque, peu à peu, le côté interpro disparaît et notre syndicalisme se tourne seulement vers l’entreprise ...Ces activités ne peuvent pas être laissées entre les mains de quelques spécialistes, au risque de réagir plus à l’instinct que sur décision collective…»*

***-Article SD.4.4 page 13****: «Il est important de remettre la structure syndicale au centre de notre activité syndicale de mandaté-e ou d’élu-e afin que nos propositions et prises de position soient, notamment, plus démocratiques. La faiblesse du noyau syndical entraîne une érosion lente de notre travail de construction de lutte et ne permet pas d’entraîner des dynamiques militantes…La professionnalisation des élu-es est un véritable danger, risquant de les isoler à la fois de leur base syndicale et des salarié-es qu’ils représentent. Ces constats doivent nous pousser à revoir le contenu de nos formations en insistant sur nos modes de fonctionnement…»*

*-****Article T.2.8.5 page 25****: «Les équipes syndicales d’Orange doivent trouver ou retrouver des temps de débat, d’analyse et de propositions approfondis dans les collectifs syndicaux, les conseils syndicaux, les coordinations, les commissions fédérales, les comités fédéraux. En ce sens, le congrès appelle à la vigilance les militant-es, les adhérent-es, pour prioriser autant que faire se peut leur participation aux collectifs syndicaux, à la veille de nouvelles IRP qui pourraient encore plus nous aspirer et déstabiliser l’élaboration collective. Il en va de la capacité́ collective à comprendre, revendiquer et agir juste, en lien avec la réalité des services et des personnels.»*

Mais voilà…ces articles de bons tons avec toutes les bonnes intentions ont été rédigés en amont des élections du CSE et les forces militantes sur le terrain ont été réduites et mis à mal par les ordonnances de la loi travail.

Comment les structures départementales des mailles territoriales qui composent ces CSE peuvent-ils jouer leurs rôles de participations/décisions au sein de cette nouvelle structure alors même que certaines structures départementales ont déjà du mal à fonctionner quand elles existent ?!

Notre Coordination fait partie de la maille de la Direction Orange Grand Sud Est (DOGSE) qui rayonne sur 18 départements composé de XX Syndicats Départementaux. (Sans oublier les Services Nationaux (SN))

Sur la DOGSE, SUD a perdu sa représentativité et par la même des mandats qui sont à la clef.

Nous avons XX porteurs-euses de mandats au sein de la DOGSE pour XX adhérents.

A noté que les divisions nationales ont gardé leur représentativité.

Certains syndicats sont plus porteurs que d’autres en nombre de mandats, mais ne peut être les seuls porteurs de décisions au sein de cette nouvelle structure aussi bien au CSE que pour le développement…

Car aujourd’hui, notre priorité reste le développement…mais on ne doit plus s’arrêter aux limites départementales mais bien sur le développement de la région GSE !

La réflexion du développement qui était au cœur des débats passés est aujourd’hui une urgence.

Aujourd’hui, une coordination SUD GSE a été mise en place tant bien que mal…mais fonctionne malgré tout.

Néanmoins elle repose malheureusement trop souvent sur les mêmes personnes car porteuses de mandats certainement ?!

Cette Coordination reste un espace d’échange d’information avant toute chose et où avant chaque CSE nous faisons le tour des sujets abordés et de l’attitude à aborder avec la direction et les autres OS…en « donnant un mandat de confiance » aux élu-es du CSE qui se retrouvent parfois confronté-es à des situations non évoquées.

La politique des chaises vides vis-à-vis de la direction n’est pas une option choisi par certains Syndicats et par l’expression de certain-es élu-es du CSE de cette coordination GSE.

Mais doit être en être débattu malgré tout.

Toute notre stratégie et organisation est à revoir et aura certainement une incidence sur notre vision départementale qui aujourd’hui peut paraitre obsolète !

Cette réunion aura pour but de créer du lien entre nous, de faire plus ample connaissance dans un esprit de convivialité et force de propositions.

1. **Débat sur fonctionnement coordination (à amender selon les débats)**
	* **Charte ou RI**
	* **Composition d’un bureau**
	* **Compte rendu**
	* **Commissions**
	* **RP**
	* **CSSCT**
	* **DSC**
	* **Remplacement des mandats**
	* **Share point**
	* **Aide juridique**
	* **Déplacements**